

Communiqué au titre de l'information réglementée

Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 28 avril 2017

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la société Altran Technologies se tiendra le vendredi 28 avril 2017, à 14 h 30, au siège social situé 96, avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine (92200).

L'avis de réunion valant avis de convocation, le rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale, ainsi que la brochure de l'assemblée, incluant notamment l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les modalités de participation et de vote peuvent être consultés sur le site internet d'Altran Technologies à l'adresse suivante : www.altran.com, dans la rubrique Finance / Assemblée générale 2017.

Les informations mentionnées à l'article R.225-83 du Code de commerce sont intégrées dans la brochure de convocation ainsi que dans le document de référence 2016, également disponible sur le site internet d'Altran Technologies à l'adresse suivante : www.altran.com, dans la rubrique Finance / Assemblée générale 2017.

Les autres documents et renseignements concernant l'assemblée générale seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, au siège social.

<http://www.altran.com/fr>